



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 AVRIL 2022

PROCÈS VERBAL DE DÉLIBÉRATION

Le 30 avril 2022 à 10 heures, les membres de l'association « Avec les enfants de Madagascar » se sont réunis en assemblée générale à la Grande salle – 11, quai des Clarisses à Annecy sur convocation des coprésidentes.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Renée COURVOISIER et Evelyne COUTTET, coprésidentes et de Liliane HEUZARD – trésorière de l'association.

Les $\frac{3}{4}$ des membres étaient présents ; l'assemblée a donc pu valablement délibérer. L'ordre du jour a été rappelé par Renée COURVOISIER – coprésidente

- Rapport moral et d'activité de l'année 2021
- Rapport financier de l'année 2021 présenté par Liliane HEUZARD
- Approbation des comptes : quitus aux administrateurs et membres du bureau, affectation des résultats
- Élection des membres du Conseil d'Administration

RAPPORT MORAL

Le rapport moral est présenté par Renée COURVOISIER et Evelyne COUTTET coprésidentes. Ce rapport qui figure en annexe du présent PV, reprend les thèmes importants suivants de l'année :

- L'année a été difficile moralement suite au décès de notre secrétaire et amie Gilberte Genoux
- Démission de notre trésorière Claude Beyssac,
- Composition du conseil d'administration :
 - 2 Co-présidentes : Evelyne Couttet et Renée Courvoisier
 - Trésorière : Liliane Heuzard
 - Secrétaire : Gaëlle Reyné
 - Chargée de l'informatique et des relations : Lucette Martin
 - Membres: Geneviève Lathuille, Fabienne Angeloz Nicoud, Juliana Andrianasolo, actuellement à Madagascar
- Nouvelles données par notre assistante sociale : le covid a été encore très présent, les cyclones ont occasionné beaucoup de dégâts et la vie scolaire a été fortement perturbée.
- Les activités locales pour récolter des fonds ont pu reprendre et les rentrées d'argent seront détaillées dans le rapport financier.
- En octobre 2021, Lucette et Fabienne ont pu repartir à Madagascar et ont été accompagnées par Catherine et Fabienne de Villennes su Seine qui, bouleversées par leurs rencontres avec les enfants scolarisés, les enfants hospitalisés et les personnes âgées, ont pris l'engagement de nous aider.
- Objectif : donner un repas par jour pour tous les enfants de l'école d'Antanety .

Et n'oubliez pas qu'avec 5 € nous nourrissons un enfant pendant 1 mois.

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier qui sera annexé au présent procès-verbal, est présenté par Liliane, trésorière :

« Malgré le déficit de cette année occasionné en grande partie à une année particulièrement difficile (crise sanitaire ayant empêché la réalisation de divers événements), il faut rester optimiste.

En effet, cette année, divers projets se dessinent qui viendront gonfler nos recettes ».

RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport financier sur les comptes de l'exercice 2021 approuvent à l'unanimité ces rapports ainsi que les comptes présentés.

Elle donne quitus aux administrateurs et aux membres du bureau pour l'exécution de leur mandat au titre de l'année 2021.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la composition du Conseil d'Administration :

- Coprésidentes : Renée COURVOISIER et Evelyne COUTTET
- Secrétaire : Gaëlle REYNÉ
- Trésorière : Liliane HEUZARD
- Membres : Lucette MARTIN – Fabienne ANGELLOZ-NICOUD – Geneviève Lathuille, Juliana Andrianasolo

À Annecy, le 30 avril 2022

Les coprésidentes,

La secrétaire,

R. COURVOISIER

E. COUTTET

G. REYNÉ

